



EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE DE METZ
du 24 Octobre au 26 Octobre 2018



DEMANDE DE PARTICIPATION

CLOTURE DES INSCRIPTIONS 15 SEPTEMBRE 2018

A retourner à : Mr ZEH Jean Luc - 4 rue de Ruchlingen 57350 SPICHEREN

Nom de l'exposant : Prénom
 Demeurant : n° Rue
 Code postal : Ville : Tél :
 Société Avicole de Nombre de Colis :

DECOMPTE DES FRAIS D'INSCRIPTION

Pour être validé, votre dossier doit impérativement nous arriver avec le règlement des frais d'inscription

VOLAILLES : (poules, palmipèdes, dindons, pintades)

..... Unité(s) à 4€
 Parquet(s) (1 coq - 3 poules) à 8€
 Volière(s) (1 coq - 6 poules) à 10 €
 Trio(s) (palmipèdes) 1-2 à 8€

LAPINS :

..... Unité(s) à 4€

PIGEONS :

..... Unité(s) à 4€
 Volière(s) (3couples) à 10 €

OISEAUX DE PARC

..... Unité(s) à 4€
 Unité(s) ou couples Faisan(s) ou paon(s) à 6 €
 Couple(s) (oiseaux de parc -ornement) à 6 €

TOTAL _____

Catalogue - Palmarès (Participation aux Frais Agrimax) ...5

Frais de participation et suivi de dossier . 5€

TOTAL GENERAL _____

Groupage

N°

Nom / adresse / tél. du responsable du groupage

.....

.....

.....

.....

Toute inscription donne droit à un badge d'accès et à 2 invitations

MODE DE REGLEMENT

Chèque bancaire (à l'ordre de l' U.A.A.M)

● Le règlement de la totalité des droits est une condition essentielle pour valider votre inscription

L'exposant soussigné déclare avoir pris connaissance du règlement de l'Exposition ci-joint et en avoir accepté les conditions

Fait à , le

Nom du signataire

Signature



